



Délégation de l'Union européenne au Burundi

Bujumbura, le 5 mai 2015

La Commission européenne débloque 1,5 million d'euros d'aide pour les réfugiés Burundais.

La Commission européenne alloue 1,5 million d'euros en réponse aux besoins humanitaires immédiats en termes d'assistance et de protection des réfugiés Burundais dans les pays avoisinants. Conséquence du nombre rapidement croissant de réfugiés fuyant leur pays vers des pays voisins durant les dernières semaines, ce financement fait partie des 47 millions d'euros prévus pour la région des Grands Lacs en 2015.

"Ce déplacement soudain et massif, très préoccupant pour une région déjà fragilisée, est une tragédie humanitaire et un défi pour les pays voisins quant à leur capacité à accueillir les réfugiés," a déclaré le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos Stylianides.

Le Rwanda, la République démocratique du Congo et la Tanzanie font face à un flux de réfugiés qui invoquent l'intimidation, les menaces, ou la peur de la violence comme motifs de fuite. On estime à plus de 30.000 le nombre de personnes, majoritairement des femmes et des enfants, ayant déjà fui, avec la crainte que ce chiffre puisse encore croître. Rien qu'au Rwanda, plus de 24 700 nouveaux réfugiés étaient déjà comptabilisés au 3 mai.

La flambée fait suite aux affrontements ayant eu lieu la semaine passée à Bujumbura, la capitale du Burundi, entre la police et les opposants au Président Nkurunziza, ce dernier ayant annoncé sa candidature pour un troisième mandat à l'élection présidentielle de juin.

La Commission européenne suit de près l'évolution de la situation et exprime son inquiétude face aux nombre croissant de réfugiés.